

LIEUX DES DIFFÉRENTS DÉPARTS

Départ piscine, arrêt de bus en haut de la place du Château devant la boulangerie.
Autres départs, parking du Complexe Marcel Lechanoine.



ADRESSES DES DIFFÉRENTS LIEUX

Complexe Marcel Lechanoine, Allée du Stade
Halle des sports, Chemin Planque Saint Jean (salle de sports)
Salle d'arts martiaux, Boulevard Félix Buhot
Stand de Tir, Boulevard Félix Buhot
Salle Léopold Delisle, Rue Léopold Delisle
Salle du Petit Hamel, le Petit Hamel
Hôtel-Dieu, 11, bis rue de l'Hôtel-Dieu
Chapelle de la Victoire, rue du Castelet
Centre de secours, Avenue de Mimosas
Salle du Petit Hamel, le Petit Hamel

ASSURANCES

La ville a souscrit une assurance responsabilité civile, garantissant les dommages corporels et matériels causés aux tiers et les dommages corporels pouvant être subis par les enfants participant aux activités proposées. Toutefois il est fortement conseillé aux parents de souscrire une assurance responsabilité civile chef de famille et une assurance extrascolaire.



Opération ÉTÉ JEUNES 2019



du lundi 8 juillet au vendredi 30 août

Dans le cadre de l'opération Été Jeunes, la Ville de VALOGNES, avec le concours de l'Amicale Laïque Section Cyclo, la Cible Valognaise, l'Association Mycologique du Cotentin, le RM2VO, la Valognaise Basket, le Judo Club, le Pays d'Art et d'Histoire et Valognes Pétanque propose aux enfants de participer à des activités pendant les vacances estivales.

INSCRIPTIONS

le Lundi 24 juin

de 14 H à 17 H - Salle Léopold Delisle

et les jours suivants de 9 H à 12 H et de 13 H 30 à 17 H
à la Direction « Sport - Jeunesse - Vie associative »
Rue Léopold Delisle (à côté de la Police Municipale)

Inscriptions possibles
tout l'été

- ☞ Toute inscription devra être faite **le jeudi avant 16 heures** précédant la semaine des activités choisies.
- ☞ **Les activités proposées sont réservées aux Valognais ou aux enfants scolarisés à Valognes.**

COTISATIONS

- ☞ **5 €** par enfant et par semaine
+ un supplément pour les déplacements en fonction de la distance.

PIÈCES À FOURNIR LE JOUR DE L'INSCRIPTION

- **Attestation sur l'honneur de non-contre-indication médicale à la pratique sportive signée par le(s) parent(s)** (document à remplir sur place lors de l'inscription).
- Le test d'aisance aquatique (TAA) ou le brevet de natation. **Aucune inscription ne sera validée sans ce document.**

En cas d'absence de votre enfant
merci de prévenir
avant l'activité au
02.33.95.82.43

LEXIQUE SPORTIF :

Multi-ballons : découverte de plusieurs sports avec ballon.

Sports de raquettes : découverte du badminton, tennis...



Free sports : choix du sport par les enfants.

Tchoukball : sport mélangeant le volley-ball, le handball et le squash : on marque des points en faisant rebondir un ballon (ressemblant par sa taille et sa surface à un ballon de handball) sur une sorte de trampoline, appelé cadre, qui est installé à chaque extrémité du terrain, de telle sorte que l'adversaire ne puisse rattraper le ballon par la suite. Ce sport est facile à pratiquer.

Kinball : Le principe du sport KINBALL est de réunir trois équipes de quatre personnes sur un terrain de 21m x 21m autour d'une balle d'1m22 de diamètre pesant moins d'1kg. L'objectif est de ne pas faire toucher la balle au sol. Une équipe appelée une des deux autres équipes adverses juste avant de lancer la balle. L'équipe appelée doit récupérer la balle avant qu'elle ne tombe par terre, avec n'importe quelle partie du corps. Si l'équipe appelée y parvient, c'est à son tour d'attaquer. Dans le cas contraire, elle remet en jeu la balle et donne des points aux deux autres équipes adverses.



Les enfants ont la possibilité de passer le **brevet de natation** ou le **test d'aisance aquatique (TAA)** lors des séances de piscine. Le test d'aisance aquatique est obligatoire pour de nombreux sports nautiques.

☞ Merci de le signaler le jour des inscriptions.

INFORMATIONS PRATIQUES

IMPORTANT - Pour toutes les activités sportives, y compris les sorties : **prévoir des chaussures de sport et un sac à dos avec casquette, vêtement de pluie, petite bouteille d'eau et crème solaire.**

Catamaran, funboat, paddle board et surf :

☞ parmi ces quatre activités nautiques, **deux choix seront validés le jour des inscriptions** ; les autres seront mis en liste d'attente.

☞ Pour le catamaran, le surf et le paddle : prévoir une tenue de rechange, y compris des chaussures.

Randonnée à vélo et vélo-équitation : vélo en bon état de marche et casque obligatoire.

Tournois divers : les enfants doivent maîtriser le sport correspondant.

Centre aquatique de Carentan : prévoir **maillot de bain et serviette**. Le port du bonnet est obligatoire.

Activité culturelle du Pays d'Art et d'Histoire : reconstitution du site antique d'Alauna à l'aide d'une maquette en bois.

GOÛTER : pour toutes les activités allant jusqu'à 17 heures et plus, les enfants peuvent apporter leur goûter.

en cas de météo capricieuse :

- Pour les activités sportives, une solution de repli en intérieur sera proposée aux enfants selon la disponibilité des salles.
- Pour les sorties, des activités seront proposées en intérieur également.

IMPORTANT

• Les parents qui accompagnent leur(s) enfant(s) sur les différents lieux d'activités **doivent s'assurer de la présence des animateurs ou éducateurs avant de le(s) déposer et le(s) faire pointer sur le listing.**

• **Toute absence doit être exceptionnelle et signalée au avant l'activité.**

02 33 95 82 43